

**Ministry of Children
and Youth Services**

Minister's Office

56 Wellesley Street West
14th Floor
Toronto ON M5S 2S3
Tel.: 416 212-7432
Fax: 416 212-7431

**Ministère des Services
à l'enfance et à la jeunesse**

Bureau du ministre

56, rue Wellesley Ouest
14^e étage
Toronto (Ontario) M5S 2S3
Tél. : 416 212-7432
Télééc. : 416 212-7431



Le 22 juin 2017

Chers parents, familles et fournisseurs de soins de notre communauté de l'autisme,

Plus tôt ce mois-ci, j'ai eu le plaisir d'annoncer une transformation radicale de la façon dont la province fournit des services et des soutiens aux enfants et aux jeunes atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA) dans le cadre du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA). Cette transformation fera de l'Ontario un chef de file des services et du soutien offerts aux personnes atteintes d'autisme, au Canada et dans le monde entier.

Tandis que nous entreprenons la mise en œuvre du POSA, je tiens à m'assurer que vous possédez tous l'information dont vous avez besoin pour que la transition se passe d'une façon aussi harmonieuse que possible. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de plus amples informations, je vous invite à visiter le site ontario.ca/autism.

La mise en œuvre du nouveau programme débutera le 26 juin et se poursuivra jusqu'à ce qu'elle soit achevée au cours de la prochaine année. Nous mettons en œuvre le programme progressivement parce que nous voulons qu'il soit une réussite. Nous devons le faire correctement pour vous et pour vos enfants. Je veux que vous ayez l'assurance que le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme accorde la priorité aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

Tandis que nous travaillons à la mise en œuvre complète du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme dans notre province, j'ai insisté pour que notre travail repose sur trois principes directeurs : le choix, l'uniformité et la confiance.

Je tiens à souligner clairement que tous les enfants et les jeunes de 18 ans ou moins qui ont reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme d'un professionnel qualifié seront admissibles au nouveau POSA. Cela signifie que nous n'imposons pas de paramètres relativement au nombre d'heures de services d'un enfant ou à la durée de son intervention. Le nouveau programme est axé sur la famille et les services seront flexibles, pertinents et adaptés aux besoins des enfants et des jeunes atteints d'autisme, quel que soit leur âge.

Je tiens également à rassurer tous ceux qui attendent de recevoir des services en soulignant que leur place sur la liste d'attente ne sera pas compromise. Nous travaillons à réduire les temps d'attente aussi vite que possible et à créer des milliers de nouvelles places au cours des quatre prochaines années.

Après avoir entendu beaucoup d'entre vous dire à quel point il est difficile de s'y retrouver dans les soutiens et les services lorsqu'on a un enfant ou un jeune atteint du TSA, je suis ravi de vous annoncer qu'il y aura un seul point d'accès au nouveau POSA. Cela signifie qu'à compter du 26 juin, vous et votre famille pourrez, dans chacune des neuf aires de service de notre province, composer un numéro unique pour accéder à l'information et aux services. Visitez le site ontario.ca/autism pour obtenir le numéro sans frais de votre point d'accès unique du POSA.

De plus, lorsque la mise en œuvre du programme sera achevée, chaque famille aura une agente ou un agent d'aide au recouvrement du POSA pour l'aider à s'y retrouver dans le programme, un plan de services à la famille du POSA qui sera flexible et adapté aux objectifs, aux besoins et au développement en évolution de son enfant et, si elle le désire, une équipe des services à la famille du POSA chargée de promouvoir les partenariats avec d'autres professionnels qui travaillent avec la famille et son enfant.

Pour offrir les meilleurs services possibles aux enfants atteints d'autisme, nous devons prendre garde à la qualité, à la responsabilisation et à la surveillance réglementaire des services offerts dans le nouveau POSA. Le nouveau programme offrira une possibilité de financement direct permanent d'ici à la fin de l'année et, que vous choisissiez le financement direct ou le service direct, je veux que vous ayez l'assurance que votre enfant recevra des soins de la meilleure qualité possible. C'est pourquoi j'ai demandé au ministère de travailler à créer un mécanisme de surveillance des services d'analyse comportementale appliquée (ACA) solide pour atteindre cet objectif. Nous travaillons déjà avec nos partenaires du ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour étudier des options afin de nous assurer de mettre en place de solides mécanismes de responsabilisation.

Je me suis engagé à garder la porte ouverte et à travailler avec vous tandis que nous mettons en œuvre ces changements. Je continuerai à consulter les familles, les fournisseurs de soins, les intervenants en faveur des enfants, les cliniciens et les fournisseurs de services sur la conception et la mise en œuvre du nouveau POSA. J'invite tous ceux d'entre vous qui souhaitent raconter leurs expériences et entendre les expériences d'autres familles de l'Ontario à se joindre à mes téléconférences publiques cet été. La première séance aura lieu le 27 juin à 8 h. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous joindre à nous à ce moment, sachez que nous organiserons d'autres séances au cours des mois à venir et que notre site Web sera continuellement mis à jour avec des informations supplémentaires. Vous trouverez de plus amples informations sur la téléconférence publique à la section « Actualités » à ontario.ca/autism.

En fin de compte, les enfants et les jeunes sont les personnes les plus importantes dans toute conversation que nous avons au sujet du trouble du spectre de l'autisme. J'ai hâte de travailler avec vous, tandis que nous mettrons en œuvre ce programme, pour faire en sorte que ce soit une chose dont nous pourrions être fiers au cours des années à venir et qui, en conséquence, améliorera la vie des enfants et des jeunes atteints d'autisme.

Veillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Coteau', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michael Coteau
Ministre